

DÉPARTEMENT
NORD
CANTON
TOURCOING NORD EST
COMMUNE
NEUVILLE EN FERRAIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2023/308

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

**ARRÊTÉ PORTANT SUPPRESSION D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT
POUR PERSONNE A MOBILITE REDUITE SQUARE DE TASSIGNY**

Le Maire de Neuville en Ferrain

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L-2213-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes
Vu l'instruction interministérielle relative à la sécurité routière – huitième partie approuvée par arrêté ministériel du 6 novembre 1992 modifié

Vu la proximité immédiate d'un autre emplacement P.M.R, il y a lieu de supprimer l'emplacement pour personne à mobilité réduite sur le parking face au n°8 square de Tassigny instauré par arrêté du 13 septembre 2011,

ARRÊTÉ

Article 1 – L'emplacement de stationnement pour personne à mobilité réduite sur le parking face au n°8 square de Tassigny est supprimé.

Article 2 – Cette disposition sera effective dès le retrait de la signalisation appropriée par les services de la Métropole Européenne de Lille.

Article 3 - M. le Commissaire divisionnaire de police de Tourcoing est chargé, pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Neuville en Ferrain, en l'Hôtel de Ville,

Le **13 OCT. 2023**



Marie TONNERRE-DESMET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Tonnerre-Desmet".

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

Mis en ligne le **17 OCT. 2023**

Le Maire

__certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
__informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

